



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION:

PETITE ENFANCE

DIRECTION DE L'ENFANCE, JEUNESSE, DE LA SANTE ET DU SPORT

Affaire suivie par : Laura BREGERAS

N°D26DEJSS156

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION – SPECTACLE LE CIRQUE ENCHANTE – ASSOCIATION PTI POA –
MERCREDI 8 JUILLET – MAISON DES 1000 BULLES**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026B37DGS en date du 08 avril 2026 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures, de services des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l'offre de prestation de l'Association Pti Poa, dont le siège est 63 bis, avenue de Saint Exupéry 31400 Toulouse, pour le spectacle « le cirque enchanté » qui sera présenté à la Maison des 1000 Bulles, le mercredi 08 juillet 2026 ;

Considérant la volonté de Fumel Vallée du Lot de mener des actions mettant en avant l'interaction entre les enfants et les parents ;

Considérant que le spectacle « le cirque enchanté » rentre dans les actions visées ci-dessus ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) – D'approuver le contrat de cession en référence, dont le total de la prestation artistique s'élève à 550 € TTC payables par virement bancaire ou administratif à réception de facture ;

2°) – De préciser que les crédits sont prévus au budget 2026 ;

3°) – De signer et d'autoriser Monsieur le Vice-président en charge de l'Enfance et Jeunesse à signer le contrat en référence.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 07 juillet 2026

Le Président
Jean-Jacques BROUILLET



Certifié exécutoire le : 17 juillet 2026

Reçu en Sous-Préfecture le : 17 juillet 2026

Publié ou Notifié le : 17 juillet 2026

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com